



Le 20 décembre 2024,

La directrice territoriale Loire-Atlantique Vendée (44-85) ou la maltraitance en action

Depuis de trop longues années, les personnels du territoire 44-85 souffrent. Existe-t-il une volonté territoriale de résoudre leurs problèmes ? Nous ne comptons plus les alertes faites à la DIRGO sur sa gestion calamiteuse des services et, c'est là le plus grave, de ses agents quelles que soient leurs fonctions.

Actuellement, c'est l'UEHC de la Roche sur Yon qui pâtit des décisions prises (ou non) par la Direction territoriale.

Rappel des faits : des jeunes extérieurs au foyer ont dégradé le portail d'un voisin et le visiophone du foyer (w-e du 3 au 5 novembre 2024), en lien avec des dettes de stupéfiants de certains jeunes pris en charge au foyer. Des mineurs ont également été menacés devant le foyer (vendredi 22 novembre soir). Enfin, une collègue a été prise à partie avec les jeunes qu'elle accompagnait sur une sortie. Des menaces de représailles ont alors été proférées visant jeunes et adultes. Ses événements sont un dur rappel à l'équipe de l'UEHC du traumatisme lié à l'agression avec arme subie par l'un des agents.

Les agents de cette unité ont donc adressé un courrier sous-couvert hiérarchique à la directrice territoriale du 44-85 dès le 05 novembre 2024 réclamant :

- La sécurisation du bâtiment intérieur et extérieur :
 - La porte d'entrée ne se ferme pas et s'ouvre facilement avec un coup de pied.
 - Les portes intérieures ne se ferment pas ! (Accès à l'espace collectif et accès à l'étage). Quel est leur intérêt ?
 - Que la municipalité installe des caméras donnant sur le parking devant le foyer.
 - La réorientation de deux mineurs particulièrement impliqués et un moratoire sur les admissions dans l'attente des travaux de sécurisation.

A noter que ce courrier du 05 novembre n'a pas été transmis ni même évoqué en DIRGO par la directrice territoriale.

Le 28 novembre, face au silence de la directrice territoriale et les nouveaux incidents survenus, un second courrier lui est adressé. La CGT PJJ GO, informée le 28 novembre, interpelle directement le directeur inter-régional par téléphone et émet une **alerte pour danger grave et imminent** par mail à la DT ainsi qu'aux DIR et DIR Adjointe. La DT n'y a pas répondu.

En revanche, le directeur inter-régional nous informe qu'il a demandé à la directrice territoriale un relevé de décisions pour le 05 décembre et qu'elle se rendra au foyer le 03. Nous lui indiquons que les agents ont besoin de plus de réactivité et que, quel que soit son agenda, elle devra le bouleverser pour s'y rendre le jour même. Elle s'y rendra donc dès le vendredi 29 novembre puis le mardi 03 décembre pour une rencontre avec l'équipe, la direction de l'UEHC et les Organisations Syndicales présentes.

Par ailleurs, nous alertons le directeur inter-régional sur le sentiment d'insécurité prégnants des agents qui doivent reprendre leur véhicule la nuit après leur service. Il fait alors état de sa préoccupation quant à la sécurité des agents et nous informe que les véhicules administratifs peuvent être garés à l'extérieur pour que les agents qui sont de service le soir et la nuit puissent rentrer leurs véhicules personnels dans la cour et ainsi quitter leur service avec (un peu) plus de sérénité.

Le DIR propose également de doter les agents qui travaillent de nuit de bracelet PTI (protection du travailleur isolé).

Ce nouvel incident au sein d'un service de la DT 44-85 fait écho à tant d'autres où la directrice territoriale trouve toujours une justification ou des responsabilités extérieures à son absence de réactivité. Les agents du territoire 44-85 méritent mieux que le traitement qui leur est fait et/ou la réponse immuable de cette DT quel que soit le dossier : « c'est en cours ».

La rencontre du 03 décembre a mis en lumière, encore une fois, le décalage de la directrice territoriale dans la prise en compte de l'insécurité de ses agents et la nécessité d'une approche empathique de leurs difficultés.

La directrice de la structure a effectué des démarches pour qu'une société de sécurité puisse mettre en place des rondes à proximité du foyer, particulièrement sur cette période de congés de fin d'année où les agents seront plus exposés car moins nombreux sur le service.

La directrice territoriale a alors indiqué qu'elle ne pouvait valider un tel dispositif sans l'accord de la DEPAFI (service de la DIRGO qui gère et valide tous les devis). Encore une fois, cela ne relève pas de sa responsabilité ! Pourtant, la directrice de l'EPE propose de ne pas attendre et de prendre sur le budget du service afin de sécuriser ses personnels, ce qui nous semble être du bon sens.

Il en va ainsi de l'alarme à l'UEHD de Nantes (cambriolée à 3 reprises) non reliée à une société de sécurité qui, activée, sonne dans le vide. Début décembre, une voiture de cette unité a été désossée sur le parking du service réactivant, là aussi, le sentiment d'insécurité des agents qui sont appelés à intervenir seuls les w-e dans le cadre de leur astreinte. L'exigence d'une alarme effectivement reliée à une société de sécurité reste donc une réalité « en cours ». Cette unité fait également face à un manque de personnel depuis plusieurs mois.

Ou encore, l'absence de toute marque de soutien aux agents de **l'UEMO de Saint-Nazaire** qui sont impactés aujourd'hui par le drame d'une famille.

Le STEMO de Nantes est mis à mal sur les ressources humaines (4 ETP non renouvelés cet été), la MEAT (situation de danger et travail partenarial avec la juridiction largement insuffisant), le pôle secrétariat en souffrance et l'absence de direction de service depuis des mois. Les RUEs du STEMO compensent au mieux l'absence de direction qui perdure dans le temps mais ils ne sont pas inépuisables. Le STEMO et ses personnels souffrent de plus en plus de cette vacance de poste qui ne semble pas émouvoir plus que cela la DT qui charge toujours plus les RUEs de dossiers qu'ils ne peuvent pas gérer en plus du quotidien du service et de leurs unités.

La CGT PJJ GO ne peut que compatir avec les agents qui doivent la côtoyer quotidiennement au service de la DT de Nantes et auxquels elle fait porter les dossiers qu'elle ne traite pas, pour ensuite s'en arroger le dénouement, s'il est positif bien sûr.

Nous ne pouvons que compatir avec les cadres de ce territoire qui, nous pouvons l'imaginer, doivent se tirer les cheveux pour trouver des solutions pour accompagner leurs équipes sans son soutien.

Nous ne pouvons que compatir, enfin et surtout, avec tous les agents et agentes de ce territoire, quelles que soient leurs fonctions et leurs statuts, qui ne peuvent que déplorer son manque total de considération.

Ainsi, nous ne comptons plus les courriers écrits par des équipes exsangues et épuisées qui ne remontent pas jusqu'à la DIRGO parce qu'ils sont bloqués à son niveau.

Il en va de même des situations individuelles qui se sont dégradées pendant des années sans la moindre prise en compte de la part de la directrice territoriale, et pire, auxquelles elle contribue par son silence ou son absence de protection.

La politique de cette directrice territoriale consiste, globalement, à maintenir sous cloche tous les dysfonctionnements. Pas de séminaire territorial où les agents pourraient se rencontrer et échanger sur ce qu'ils traversent, chacun de leur place et de leur service. Ainsi, si les agents ne peuvent remplir leurs missions en raison de difficultés de terrain et/ou institutionnelles, la DT choisit de les taire, au risque de générer interprétations et tensions. La compartimentation opérée par la directrice territoriale isole les services dans leurs difficultés, là où une communication transparente permettrait de générer compréhension et solidarité interservices.

La CGT PJJ GO a émis des alertes systématiques auprès du directeur inter-régional, et avant lui à son prédécesseur, c'est dire depuis combien d'années il aurait été possible d'éviter les conséquences négatives de ces dysfonctionnements, qui sont pourtant toujours d'actualité.

Un contrôle piloté par la DIRGO sur le service de la DT 44-85 est en cours depuis l'été 2023. Les agents de ce service ont été entendus, certains, d'ailleurs, sont depuis partis pour « *sauver leur peau* » comme ils ont pu le rapporter à la CGT PJJ GO.

La CGT PJJ GO a demandé à être reçue dans le cadre de ce contrôle et a apporté des éléments tangibles et concrets des dysfonctionnements, des manquements et de comportements

inappropriés de la directrice territoriale. La DIRGO s'est engagée à nous communiquer le rapport avant la fin de cette année et nous espérons que des décisions seront prises.

La CGT PJJ GO tient à réaffirmer son soutien aux équipes de tous les services de ce territoire qui souffre de manquement aux compétences que l'on peut généralement attendre d'une direction territoriale, et des conséquences désastreuses qui en sont issues (la non-traitance est une maltraitance, rappelons-le).

Malgré l'écoute de la DIRGO lorsque nous l'alertons, la directrice territoriale 44-85 continue inexorablement de malmenier son territoire et les agents et agentes qui le composent.

La crise actuelle à l'UEHC de la Roche-sur-Yon, dans laquelle la CGTPJJ GO intervient avec détermination, met une nouvelle fois en lumière une gestion désastreuse dans laquelle nous avons dû intervenir pour sécuriser les agents.

La CGT PJJ GO exige des réponses pour que les agents et agentes du 44-85 puissent à nouveau faire confiance à leur administration.

Les changements en cours à la tête de la Direction de la PJJ montrent qu'une amélioration est possible lorsque sa nécessité devient évidente. Souhaitons qu'une telle démarche puisse aboutir pour le territoire 44-85.